



**LES VERTS
SURPRENNENT LES
AIGLES DE CARTHAGE**

**L'INDÉTRÔNABLE
EQUIPE NATIONALE**

p.16

LES LÉGISLATIVES DE LA RUPTURE

Bye-bye APN de la chikara !

Participation mitigée par wilaya p.2



©Ph: Fateh Guidoum/PPAgency

Les premières élections législatives de l'Algérie nouvelle, sur la base de la Constitution adoptée le 1^{er} novembre 2020 et de la loi portant régime électoral qui en est issue, ont consacré une série de ruptures avec les pratiques électorales du passé.

Elles ont révélé des données inhabituelles à l'électeur algérien. p.2

Elections législatives : Peu d'engouement en Kabylie p.3

ABDELMADJID TEBBOUNE AU SORTIR
DU BUREAU DE VOTE À STAOUELI (ALGER) :



**«Ceux qui ont
boycotté, c'est leur
droit, à condition qu'ils
n'imposent pas leur
décision aux autres»** p.3



EN CHARGE DE LA RÉGULATION
DU MARCHÉ ET DES ESPACES
COMMERCIAUX
**Installation
de la Commission
de «moralisation
des activités
commerciales»** p.4

Corruption

Un accord de coopération entre le Commandement de la GN et l'ONPLC

Un accord de coopération a été signé, samedi à Alger, entre le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) et l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), dans le cadre du renforcement des efforts avec les différentes institutions sécuritaires et celles en charge d'élaborer la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption.



Service après-vente

Les opérateurs tenus d'assurer le service

Le fabricant et/ou l'importateur de biens doit assurer le service après-vente du bien mis sur le marché d'une manière à couvrir l'ensemble de son réseau de distribution, stipule le décret exécutif fixant les conditions et les modalités de mise en œuvre du service après-vente des biens, publié au Journal officiel n° 45.



Covid-19

Plus de 5 millions de cas en Afrique

Plus de 5 millions de personnes ont été infectées par la Covid-19 en Afrique depuis l'apparition du virus en Chine en décembre 2019, selon un comptage réalisé à partir des bilans fournis par les autorités.

Les législatives de la rupture

Bye-bye APN de la chkara !

Les premières élections législatives de l'Algérie nouvelle, sur la base de la Constitution adoptée le 1^{er} novembre 2020 et de la loi portant régime électoral qui en est issue, ont consacré une série de ruptures avec les pratiques électorales du passé.

Elles ont révélé des données inhabituelles à l'électeur algérien. Dans un bureau de vote à Alger, Abdelkader M., jeune étudiant, a été surpris par le nombre de feuilles posées sur la table avant l'isoloir. Il en a ramassé un bon paquet, mais comme il avait fait son choix à l'avance, il connaissait le numéro de la liste et il a pris juste le temps de chercher le nom pour cocher la case correspondant au nom de la jeune cadre dans une entreprise publique qu'il estimait être apte à le représenter dans la future Assemblée populaire nationale (APN) pour les cinq prochaines années.

Abdelkader M. n'arrive pas à réaliser que c'est lui qui a choisi directement le candidat. Avant, tout dépendait de la place du candidat sur la liste et les premières «loges» étaient chèrement payées par ceux qui en avaient les moyens. Hier, Abdelkader M. a voté pour une jeune femme inscrite sur une liste d'indépendants dont les frais de campagne ont été pris en charge par l'Etat.

Avant, les moyens de l'Etat étaient frauduleusement réservés aux candidats du pouvoir. L'autre fait notable, imperceptible, celui-là, a été relevé, hier, en sortant du bureau de vote, par Mouloud, retraité : on a beau chercher, dit-il, on ne trouve pas de candidats du pouvoir (ministres, dirigeants de partis...). Ils avaient l'habitude, se souvient-il, d'utiliser les moyens de l'administration, de l'Etat algérien, (téléphones, ordinateurs, véhicules de service, y compris le personnel...) pour faire leur campagne électorale et ils usaient du clientélisme pour battre le rappel des voix des électeurs, et ils étaient élus! Il ne faut pas remonter loin dans le temps pour s'en rappeler : tel ministre-candidat, en campagne électorale, se déplaçait avec des cadres de son ministère qui étaient munis d'ordres de mission et de billets d'avions payés par le ministère, et qui étaient chargés de lui préparer le terrain, (propagande, contacts avec certaines personnalités et notables, etc., notamment les affairistes, entrepreneurs, etc...); il arrivait même que le programme électoral du ministre-candidat à la députation



■ Ce scrutin indemne de l'influence de l'argent, est historique, par sa transparence, son intégrité, avec de vrais chiffres. (Photo:DR)

soit élaboré par des cadres supérieurs du ministère, la saisie étant faite sur les micro-ordinateurs et par un personnel appartenant au ministère. A-t-on vu pareille pratique durant la préparation et le déroulement des élections législatives de l'Algérie nouvelle? Non! Ce changement ra-

pidical a été tellement rapide qu'il est passé inaperçu, note Mouloud. Dans les législatives du 12 juin 2021, le comportement électoral respectueux de l'éthique est devenu «normal». Il estime que le taux de participation est secondaire devant ce résultat : la pratique électorale en Algérie a été li-

bérée des comportements mafieux. Ce n'est pas la seule innovation. En fait, tout une série de ruptures avec l'ancien système électoral, a été constaté par les Algériennes et les Algériennes qui ont tenu à participer à ce scrutin commencé mercredi dans 139 bureaux itinérants du Sud du pays (conformément aux dispositions de la loi portant régime électoral) puis jeudi dans la communauté nationale à l'étranger pour 902.865 électeurs dans 357 bureaux de vote, et hier sur le territoire national pour 23.522.322 électeurs. Ce scrutin indemne de l'influence de l'argent, est historique, par sa transparence, son intégrité, avec de vrais chiffres. Il a été décrit par le Président Abdelmadjid Tebboune comme un deuxième jalon dans le processus de changement et d'édification d'une Algérie démocratique plus proche du citoyen qu'avant, en attendant la tenue «prochainement» des élections locales (APW et APC), qui se veulent «le dernier jalon de ce processus». Les opérations de vote sur l'ensemble du territoire national se sont déroulées dans de bonnes conditions, à part quelques cas isolés. Dans les wilayas de Tizi Ouzou et de Béjaïa, des électeurs ont eu le courage d'aller aux bureaux de vote et déposer leurs bulletins dans les urnes malgré la terreur anti-vote ambiante. Les opérations de vote ont eu lieu dans le respect par les électeurs et l'ensemble du personnel chargé de l'encadrement des législatives, des mesures sanitaires liées à la pandémie du Covid-19 auquel avait appelé l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Lakhdar A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

L. A.

Participation mitigée par wilaya

Les chiffres donnés par le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, concernant le taux de participation au niveau national, pour les élections législatives, établi à 16h, laissaient prévoir un engouement de l'électorat plutôt mitigé selon les wilayas. L'opération de vote a été prorogée d'une heure (soit de 19h00 à 20h00) à travers l'ensemble des wilayas du pays, sur décision de l'ANIE.

Le scrutin s'est déroulé dans le strict respect des mesures sanitaires imposées par la pandémie du Covid-19. A 16 heures, le taux de participation était de 14,47%. A 13 heures, le taux de participation avait atteint 10,02% au niveau national. A 10 heures, il était de 3,78%. Le matin, après l'ouverture des bureaux de vote à 8h00, l'affluence était plutôt «timide» dans plusieurs wilayas du centre du pays, à l'instar d'Alger, Blida, Tipasa, Médéa, Djelfa, Boumerdès, Tizi Ouzou, Béjaïa et Bouira, ainsi qu'à l'Ouest du pays notamment à Oran, Tlemcen, Ain Témouchent, El-Bayadh, Saïda, Mascara, Tissemsilt, Mostaganem, et Sidi Bel-Abbès, sauf à Naâma où il a été remarqué un nombre «important» d'électeurs qui se sont présentés aux bureaux de vote pour accomplir le devoir électoral dès les premières heures.

Dans les wilayas de l'Est, comme Constantine, Khenchela, Mila, Guelma, Souk Ahras, Annaba et Oum El-Bouaghi, l'affluence était «mitigée» d'une région à une autre, dans la matinée. En début d'après-midi, dans certaines wilayas, l'affluence des électeurs a enregistré une hausse, notamment avec le vote des femmes qui, habituellement, sont moins nombreuses à se rendre aux urnes dans la matinée. C'est le cas dans les wilayas de Tipasa, Blida, Boumerdès, Ain Defla, Médéa où il a été constaté un plus grand nombre de votants dans les bureaux de scrutin dans l'après-midi. Dans les wilayas de Tizi-Ouzou et de Béjaïa, des électeurs ont eu le courage d'aller aux bureaux de vote et déposer leurs bulletins dans les urnes malgré la terreur anti-vote ambiante.

Des sites d'information ont fait état d'actes de vandalisme commis contre des centres de vote dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Dans les wilayas de Bouira, Béjaïa et Tizi-Ouzou, de nombreux bureaux de vote ont été boudés par les citoyens et des incidents ont été signalés. Dans les wilayas de Béjaïa et de Tizi-Ouzou, des bureaux de vote ont été fermés à cause de la pression subie par le personnel préposés à l'encadrement du scrutin. Dans la partie Est de la wilaya de Bouira, des bureaux de vote et urnes ont été saccagés par des personnes hostiles au scrutin, et des affrontements les ont opposés aux forces de l'ordre, qui tentaient de sécuriser les bureaux de vote.



REPÈRE

Composition du nouveau Gouvernement :

Une décision sera prise consacrant la véritable démocratie



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a indiqué samedi, au sujet de la composition du nouveau Gouvernement, qu'une décision sera prise «consacrant la véritable démocratie», qu'il résulte des législatives une majorité parlementaire ou présidentielle. A une question sur la composition du prochain Gouvernement, le président de la République a affirmé à la presse, au sortir du bureau de vote, que la Constitution a tranché à ce sujet, c'est-à-dire en cas de majorité parlementaire ou présidentielle, et «dans les deux cas, nous allons prendre une décision consacrant la véritable démocratie».

Estimant que les élections législatives constituent une étape dans le processus du changement, le Président Tebboune a déclaré «à l'instar de tous les citoyens, j'ai accompli mon devoir électoral. C'est un deuxième jalon dans le processus de changement et d'édification d'une Algérie démocratique encore plus proche du citoyen qu'avant», en attendant la tenue «prochainement», a-t-il poursuivi, des élections locales (APW et APC), qui se veulent «le dernier jalon» de ce processus. S'agissant des parties qui ont opté pour le choix du boycott, le président de la République a indiqué que «ceux qui ont choisi le boycott, c'est leur droit, à condition qu'ils n'imposent pas leur décision aux autres», car «tout le monde est libre dans ce pays, mais dans le respect de l'autre».

Agence

Abdelmadjid Tebboune au sortir du bureau de vote à Staoueli (Alger) :

«Ceux qui ont boycotté, c'est leur droit, à condition qu'ils n'imposent pas leur décision aux autres»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a estimé, hier samedi à Alger, que ceux qui ont opté pour le boycott de ces élections législatives sont libres dans leur position, pour peu qu'ils n'imposent pas leur choix aux autres.

«Ceux qui ont choisi le boycott, c'est leur droit, à condition qu'ils n'imposent pas leur décision aux autres, car tout le monde est libre dans ce pays, mais dans le respect de l'autre», a-t-il indiqué, rappelant, à l'occasion, que voter se veut un devoir national.

S'exprimant au sortir du bureau de vote de l'Ecole Ahmed Ouroua à Staouéli (Alger-Ouest), où il a accompli son devoir électoral, le chef de l'Etat a affirmé que la démocratie veut que la majorité respecte la minorité, mais la décision demeure entre ses mains. «J'ai déjà déclaré que le taux de participation ne m'intéressait pas. Ce qui m'importe est que ceux qui sortiront de l'urne détiennent la légitimité populaire qui leur permettra, demain, d'exercer le pouvoir législatif», a-t-il dit.

En ma qualité de Président et de citoyen, a-t-il poursuivi, je crois résolument à l'article 7 de la Constitution qui stipule que le peuple est la source de tout pouvoir, qui l'exerce à travers ses



■ Tebboune : «Ce rendez-vous électoral était un deuxième jalon dans le processus de changement et d'édification d'une Algérie démocratique plus proche du citoyen qu'avant». (Photo : D.R)

élus. «Ce rendez-vous électoral était un deuxième jalon dans le processus de changement et d'édification d'une Algérie démocratique plus proche du citoyen qu'avant», a estimé le chef de l'Etat. En attendant, a-t-il ajouté, la tenue, prochainement, des élections locales (APW et APC), qui se veulent le dernier jalon de ce processus.

Pour sa part, le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a estimé que l'étape actuelle participe de la construction des institutions.

«D'autres étapes suivront, notamment celle des élections locales pour construire des institutions horizontales et verticales et honorer ainsi notre engagement», a-t-il affirmé.

Considérant que ces élections, intervenues conformément aux articles 7 et 8 de la Constitution, réalisent l'objectif fondamental de l'édification de l'Etat dans le cadre de l'Algérie nouvelle, promise par le président de la Répu-

blique, Abdelmadjid Tebboune dans le cadre de son programme électoral.

Intervenant après avoir accompli son devoir électoral, dans le cadre des élections législatives, au niveau de l'école du parc de la Liberté à Alger, Salah Goudjil a estimé que ces échéances politiques majeures servent les intérêts du peuple, qui doit y participer pour atteindre ses objectifs. Soulignant, au passage, le Hirak authentique a accompagné le pouvoir politique dans le pays. «Il est vrai que le Hirak authentique nous a accompagnés et nous répondons actuellement aux revendications du peuple. Les citoyens doivent y être réceptifs», a-t-il indiqué, rappelant, au passage, les deux précédentes étapes cruciales qu'a connues le pays dans ce cadre, à savoir l'élection présidentielle et le référendum sur la Constitution.

De son côté Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer,

a affirmé que l'intégrité et la transparence de ces élections législatives bâteront en brèche toutes les machinations diaboliques fomentées contre l'Algérie par des laboratoires aux visées destructrices. C'était au sortir du bureau de vote de l'Ecole Abderrahmane El Kawakibi, à Alger où il a accompli son devoir électoral.

Pour le Secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni, cette échéance électorale est décisive pour élire les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) qui représenteront le peuple en toute transparence et loyauté dans une institution législative forte qui contribue à la préservation de l'unité et de l'intégrité du pays. Estimant que la participation du peuple algérien à ces élections législatives constitue un grand pas pour la mise en place d'une institution législative forte à même d'édifier une Algérie nouvelle.

Rabah Mokhtari

Elections législatives

Peu d'engouement en Kabylie

La plupart des observateurs tablaient sur une très forte abstention, hier en Kabylie, à l'occasion de l'élection des nouveaux membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), pour laquelle, 24.425.187 électeurs, dont 23.522.322 à l'intérieur du pays, et 902.865 électeurs issus de la communauté nationale à l'étranger, sont appelés aux urnes pour élire les 407 prochains députés, le mouvement populaire ou Hirak, ayant appelé au boycott de ce scrutin. Comme pour les deux précédents scrutins, la présidentielle de décembre 2019 et le référendum sur la Constitution de novembre 2020, durant lesquels les bureaux de vote étaient restés fermés. Pour ce rendez-vous électoral, les législatives, les urnes furent acheminées aux bureaux de vote dans cette région. A Tizi Ouzou, Béjaïa et Bouira certains bureaux de vote sont fermés par la population en signe de rejet de ce rendez-vous électoral.

A Tizi Ouzou, sur les 704 bureaux de vote existants, 86 centres de vote ont été fermés pour cause

de protestations de citoyens contre la tenue de cette élection, a indiqué le délégué local de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Youcef Gabi, relevant que jusqu'à 13 h, seulement 3.541 électeurs ont accompli leur devoir électoral, soit un taux de 0,45%. Dans beaucoup de localités, sur les hauteurs notamment, les villageois s'étaient mobilisés dans l'après-midi, pour procéder à la fermeture des bureaux de vote, invitant les encadreurs à quitter les lieux. Scandant les slogans habituels du mouvement populaire. «Pas d'élection», «Libérez les détenus !», criaient les manifestants opposés à la tenue de ces élections législatives. A Béjaïa, des citoyens ont procédé à la fermeture de la RN 26 à hauteur du croisement de la ville d'El Kseur en signe de rejet de cette échéance électorale pour le renouvellement des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), a rapporté la page locale «Béjaïa sois l'Observateur». Dans la commune de Béjaïa, seuls quatre (04)

centres de vote ont ouvert leurs portes, a relevé la même source, citant Ibn Rochd, Ibn Toumert, El Houria et Ibn Badis et faisant état d'éclatement d'échauffourées à Tichy, à l'Est du chef-lieu de cette wilaya. A 14h, le nombre de votants était de 4.017, soit un taux de participation de 0,72 %.

Dans la wilaya de Bouira, plusieurs incidents furent signalés à la mi-journée d'hier samedi, jour de l'élection des nouveaux membres de l'APN dont des affrontements dans la localité de Haizer, entre les manifestants anti-élection et les forces de sécurité. Des sources locales ont fait état de l'usage, la matinée, par les forces de l'ordre, de gaz lacrymogène pour disperser les manifestants qui tentaient d'assiéger les bureaux de vote pour empêcher le déroulement de ce scrutin. Dans certains bureaux de vote, les manifestants ont subtilisé les bulletins de vote et des urnes qu'ils ont jetés dans la rue. Certains ont même jeté les bulletins de vote dans les poubelles.

R.M.

JUSTICE

Sécurité et unité nationales

10 individus suspectés d'appartenir à un groupe subversif présentés devant la justice

Dix (10) individus suspectés d'appartenir à un groupe subversif visant à attenter à la sécurité et à l'unité nationales ont été présentés, jeudi, devant le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed, alors que 12 autres sont en fuite dont 6 à l'étranger.

En date du 10 juin 2021 et après parachèvement de l'enquête préliminaire par la police judiciaire de la circonscription Centre de la sûreté d'Alger, dix individus ont été présentés devant le juge d'instruction, 12 sont en état de fuite, dont 6 à l'étranger», a précisé le Procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, Djamel Khoudja dans une conférence de presse. Les suspects sont poursuivis pour «délit d'adhésion à un groupe subversif visant à attenter à la sécurité et l'unité nationales, délit d'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour le recrutement d'éléments au sein d'un groupe subversif et délit de complot contre l'Etat», selon la même source.

Ils sont poursuivis également pour «avoir reçu des fonds de la part d'individus de l'intérieur et de l'extérieur du pays à l'effet de commettre des actes subversifs visant à attenter à la sécurité de l'Etat, à la stabilité et au bon fonctionnement de ses institutions ainsi qu'à la sécurité et à l'ordre publics».

Ils sont également accusés de «délit de distribution au public de tracts visant à nuire à l'intérêt national, délit d'incitation à des attroupements non armés outre le délit d'infraction aux dispositions législatives du mouvement des capitaux».

L'arrestation de ces individus fait suite aux investigations menées par la police judiciaire de la sûreté d'Alger, en collaboration avec les services centraux de lutte contre la cybercriminalité, selon le Procureur de la République.

Ces investigations ont permis de démasquer un groupe d'individus «qui utilisent des pseudonymes dans des comptes électroniques sur les réseaux sociaux pour mener des actes subversifs».

Selon la même source, il s'agit entre autres de Abdallah Ben Mohamed, Boukhars Amir, Benhlima Mohamed, Zitout Mohamed Larbi, Benmaamar Farouk et Boudiaf Thoraya, qui se trouvent à l'étranger.

Ces individus font «de la propagande et financent des activités en injectant des fonds en monnaie nationale et en devises d'origine suspecte qu'ils envoient à des éléments en Algérie, parmi ceux considérés comme des individus subversifs sur les réseaux sociaux, et qui incitent les citoyens à sortir dans des marches non-autorisées».

Les enquêtes préliminaires ont débouché sur la saisie de sommes d'argent en monnaie nationale et en devises, ainsi que sur la découverte d'importantes transactions financières d'une valeur de près 360.000 euros, soit l'équivalent de près de 7 milliards de centimes.

Des mandats de dépôt contre les accusés et des mandats d'arrêt à l'encontre des accusés en fuite ont été requis, précise la même source.

R.N.

BRÈVE

Fenniche :

«Le vote massif, unique voie pour l'édification de la nouvelle République»

Le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche a déclaré, samedi à Alger, que «la participation massive au scrutin constitue l'unique voie pour l'édification de la nouvelle République où la démocratie règne et les libertés sont respectées». Après avoir accompli son devoir électoral à l'école primaire «El Maamoun» dans la commune d'El Biar dans le cadre des élections législatives, M. Fenniche a appelé «les citoyens à participer massivement au scrutin, étant l'unique voie pour garantir le changement escompté et construire une nouvelle République où la démocratie règne et les libertés fondamentales ainsi que les droits du citoyen et de l'Homme sont respectés». «La nouvelle loi électorale qui consacre le système de la liste ouverte permet au citoyen de choisir celui qui le représentera le mieux, ce qui a mis fin à la corruption autrefois répandue qui avait poussé les candidats à acheter les voix dans le cadre du système de la liste fermée précédemment en vigueur», a-t-il dit. Pour ce qui est du rôle qui incombe au Conseil constitutionnel dans le cadre des législatives, M. Fenniche a précisé que «la responsabilité consiste à veiller à la régularité et à la transparence de l'opération électorale, à annoncer les résultats définitifs du scrutin et à statuer sur les recours», indiquant que «les réponses aux recours seront communiquées dans un délai ne dépassant pas dix jours»

Agence

Ouverture du premier marché algérien à Misrata dans deux mois

L'opportunité de créer une zone franche entre l'Algérie et la Libye s'épaissit

La Libye s'en remet aux investissements étrangers directs (IDE) et à l'appui des pays voisins et des Etats influents dans son dossier pour se reconstruire. Les autorités de Transition tentent de se réconcilier avec tous les Etats, y compris avec son allié historique l'Algérie pour créer un marché commercial exceptionnel et commun, plus solide et inclusif.

Ainsi réorienter la trajectoire de son économie vers un commerce extérieur plus dynamique. Pour retrouver ce dynamisme, l'Algérie promet d'aider la Libye à réconcilier sa politique avec son économie et ouvre les voies à ses opérateurs économiques pour profiter du marché libyen et explorer les opportunités d'investissement dans le pays. La décision de rouvrir les frontières maritimes et terrestres entre les deux pays renseigne sur la volonté de l'Algérie d'accompagner le pays dans la mise en œuvre de son Plan de relance économique. Cette démarche facilitera l'accès au marché libyen et l'ouverture en prévision du premier marché algérien dans la ville de Misrata (Libye). Cette initiative constitue une réponse plus ou moins claire des autorités algériennes à la demande de leurs homologues libyens de créer une zone franche entre les deux parties. Un pas de plus franchi entre les deux alliés historiques qui comptent, aussi, poursuivre leur combat contre le terrorisme dans la région pour instaurer la paix et une sécurité pérenne. Plusieurs accords ont été, d'ailleurs, signés récemment entre les autorités et les opérateurs économiques des deux



■ L'Algérie et la Libye visent une coopération durable dans divers secteurs, notamment, énergétique et agricole, sans oublier le secteur touristique. (Photo : DR)

pays. Le marché libyen est potentiellement porteur pour les exportateurs et investisseurs algériens invités à participer à la reconstruction de la Libye. Un pays qui ne demeure pas moins attractif à cause de la guerre civile et de la menace sécuritaire permanente dans ce pays. Le cessez-le-feu signé entre les deux parties belligérantes accorde une marge de manœuvre importante pour les autorités de Transition afin d'accélérer l'organisation des élections nationales et la mise en place d'un système politique solide qui aiderait à la stabilisation et unification du pays. La réussite de la période de transition est fondamentale pour apaiser les tensions et s'en passer des troupes étrangères qui devraient quitter le territoire libyen bientôt. Toutes ces questions seront examinées lors de la Conférence de «Berlin 2» sur la Libye, prévue le 23 juin en Allemagne. En attendant l'évaluation de la mise en œuvre du processus de paix dans ce pays en

ruine, l'Algérie reconforte son voisin et lui propose de l'aider à reconstruire les villes dévastées par les violences armées et à relancer le secteur des hydrocarbures. Ce dernier est la seule richesse exploitée réellement par le pays. Les deux pays ont exprimé leur souhait de coopérer ensemble pour retrouver l'allié économique d'avant la guerre civile. Ils visent une coopération durable dans divers secteurs, notamment, énergétique et agricole. Sans oublier le secteur touristique qui est aussi prometteur. «Les deux pays comptent porter le volume de leurs échanges commerciaux à 3 milliards de dollars au cours des prochaines années», a indiqué, pour rappel, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, lors d'une réunion d'évaluation du Forum algéro-libyen et du Salon de la production nationale destinée au marché libyen organisés en mai dernier. Pour atteindre cet objectif, l'Algérie mobilise, d'ores et déjà, les moyens logistiques et

humains pour investir progressivement le marché libyen. La première étape est déjà franchie, il reste désormais «la réouverture du poste frontalier "Deb Deb-Ghadamès" dans la wilaya d'Illizi qui créera une véritable dynamique commerciale entre les deux pays».

En effet, la réouverture des frontières maritimes et terrestres entre les deux pays, après plusieurs années de fermeture à cause de la menace terroriste, permettra, selon M. Rezig de «relancer les activités économiques et commerciales dans la région. Cette démarche dénote la volonté sincère de l'Etat algérien à asseoir les règles d'un partenariat économique privilégié avec la Libye». Il est aussi prévu l'ouverture du «premier marché de produits algériens dans les deux prochains mois dans la ville libyenne de Misrata», a fait savoir, avant-hier, le délégué du Conseil des hommes d'affaires libyens en Algérie, Omar Kara.

Ce marché sera ouvert dans «une zone franche sera implantée sur une superficie de 5.000 m²», a précisé le même responsable, mettant l'accent sur «l'importance de ce projet commercial qui va permettre le relèvement du volume des échanges commerciaux entre les deux pays et améliorer la visibilité des produits algériens sur le marché libyen». Cette initiative constitue une passerelle commerciale entre la Libye et l'Algérie et aussi une «opportunité aux hommes d'affaires algériens intéressés de réaliser des accords commerciaux et de commercialiser leurs produits en toute facilité, tout en permettant aux commerçants libyens d'avoir un aperçu des produits algériens et de les acquérir sans avoir à se déplacer en l'Algérie», a expliqué M. Kara.

Samira Takharboucht

En charge de la régulation du marché et des espaces commerciaux

Installation de la Commission de «moralisation des activités commerciales»

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a supervisé, jeudi dernier à Alger, l'installation de la Commission nationale de moralisation des activités commerciales qui a pour mission de proposer des mesures et des mécanismes pour la régulation du marché et la gestion des espaces commerciaux et veiller au respect de la transparence des transactions commerciales. M. Rezig a précisé, dans une allocution lors de la cérémonie d'installation, que la dite commission est composée de 8 sous-comités spécialisés et de représentants de plusieurs secteurs ministériels, d'organisations professionnelles, d'associations de protection du consommateur et d'instances onusiennes. Il s'agit de sous-comités des légumes et fruits, des denrées alimentaires emballés et des produits d'épicerie, des viandes rouges et blanches et des poissons, des produits non alimentaires, des équipements ménagers et des meubles, des textiles, des cuirs, des chaussures et des habits, des services commerciaux ainsi que des espaces commerciaux. Cette Commission veille, entre autres, à proposer des mesures et des mé-

canismes pour la moralisation de l'activité commerciale, à revoir les conditions de fonctionnement et de gestion des espaces commerciaux et à améliorer l'activité commerciale et à observer la transparence des transactions commerciales, a fait savoir le ministre. Il a ajouté que l'installation de celle-ci intervient en application des instructions du président de la République relatives à la moralisation de la vie publique dont les activités commerciales.

A cette occasion, le ministre a rappelé à propos de la révision des lois et des législations régissant l'activité commerciale, que ses services ont entamé la révision de plus de 10 textes juridiques entre 2020 et 2021. Pour ce qui est de l'organisation des pratiques commerciales, M. Rezig a annoncé la création d'un réseau informatique commun entre plusieurs secteurs en vue d'accélérer l'échange des informations pour prendre les mesures administratives nécessaires à point nommé. La numérisation et la modernisation des secteurs grâce aux technologies de pointe et la consécration du e-paiement et la mise en

place d'un cadre juridique permettront à l'importateur d'ouvrir un seul compte bancaire facilitant la traçabilité de ces pratiques par les organismes de contrôle, a-t-il poursuivi.

Le ministre du Commerce a évoqué, en outre, la création d'instances professionnelles en charge de la régulation et la mise à niveau de la déontologie, outre l'établissement d'une charte d'éthique commerciale comportant les principes d'orientation visant à fixer les règles de conduite déontologique dans les transactions commerciales.

Par ailleurs, le ministre a fait état de la réactivation du réseau «RELEA» liant les laboratoires gouvernementaux et permettant d'effectuer des analyses de qualité des divers biens et services.

Il a indiqué, à ce propos, que son département dispose de plus de 45 laboratoires, outre les laboratoires relevant d'autres ministères, soulignant l'existence de 700 laboratoires au niveau national en charge des contrôles et de la conformité des produits aux normes avant leur commercialisation.

Manel Z.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Création de micro-entreprises

Appel à la mise à jour des informations personnelles des diplômés avant le 25 juin

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a appelé l'ensemble des diplômés des établissements de la formation professionnelle souhaitant créer leurs propres entreprises à prendre contact avec les établissements de la formation professionnelle pour la mise à jour de leurs informations professionnelles avant le 25 juin en cours, a indiqué un communiqué du ministère délégué chargé des Micro-entreprises.

«L'ensemble des jeunes âgés entre 19 et 40 ans diplômés des établissements de la formation professionnelle sont appelés à se rapprocher des centres de formation dans lesquels ils ont été formés dans des métiers et des professions pouvant être concrétisés par des projets de micro-entreprises, et ce, avant la date du 25 juin en cours pour la mise à jour de leurs informations personnelles (numéro de téléphone, e-mail...) afin d'examiner la possibilité de s'inscrire dans le projet de création de micro-entreprises initié par le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé des Micro-entreprises», a ajouté la même source.

Cette procédure intervient en attendant la convocation de ces jeunes par les maisons d'accompagnement se trouvant à travers les wilayas et les représentants des agences d'appui (Anade), poursuit le même communiqué. Elle s'inscrit, en outre, dans le cadre de l'effort «du Gouvernement visant l'incitation des jeunes à participer au développement économique local et national et à construire un tissu industriel leur donnant toutes les opportunités de création de leurs micro-entreprises».

La procédure intervient également en droite ligne de la mise en œuvre de la Convention conclue entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et du ministère délégué auprès du Premier ministre chargé des Micro-entreprises, ajoute-t-on de même source. Elle intervient, aussi, en concrétisation du programme du président de la République visant la création d'un million de micro-entreprises à l'horizon 2024, où il sera procédé à la création du plus grand nombre de micro-entreprises répondant aux exigences du marché local et national, conclut le communiqué. Il convient de rappeler que la direction générale de l'Anade a procédé, le mois passé au lancement du site officiel des services du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises.

Le lancement de ce site internet vise à assurer un accompagnement de qualité aux jeunes souhaitant entrer dans le monde de l'investissement et de l'entrepreneuriat, notamment côté technique. Il sert également à fournir toutes les informations relatives à la passation de marchés, à la création d'activité, à l'investissement et à l'entrepreneuriat de manière opportune, fluide et simple.

Manel Z.

INFO EXPRESS

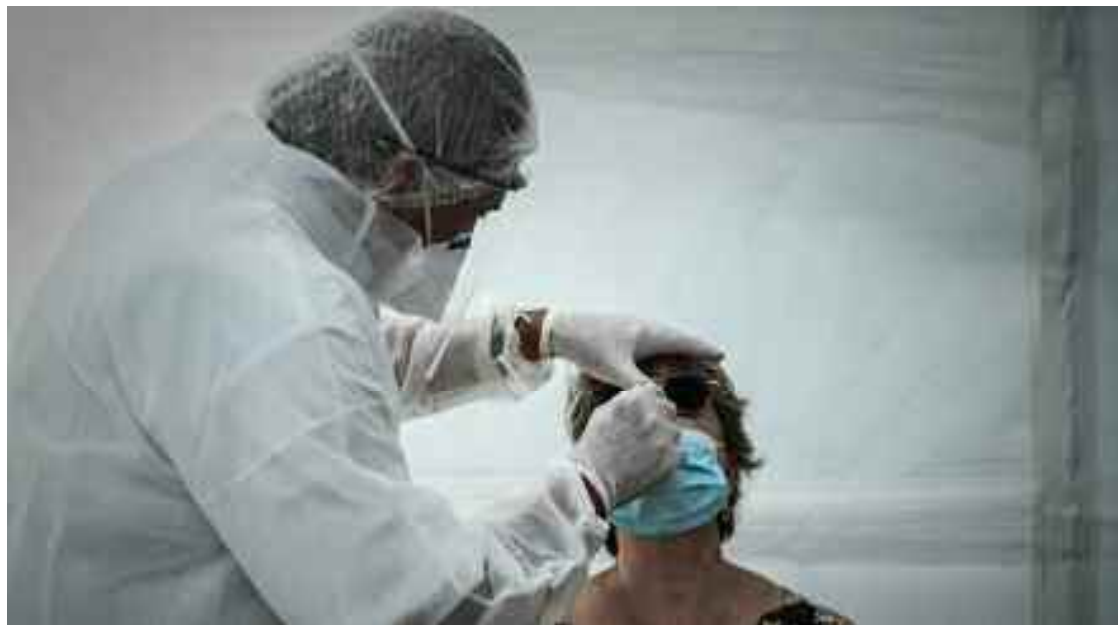
**Relizane
Un plan spécial pour les examens de fin d'année et les législatives**

Un dispositif spécial pour accompagner les examens de la fin d'année et le rendez-vous électoral des législatives du 12 juin prochain a été mis par la direction de distribution de Relizane de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG), selon Mme Souad B., chargée de communication de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Relizane. Notre interlocutrice, a indiqué que parallèlement au lancement des examens de fin d'études pour l'enseignement primaire et moyen ainsi que le baccalauréat, ses services ont préparé un plan spécial qui comprend notamment l'intensification du système de garde en plus de la réquisition et la mobilisation de tous les équipages d'intervention, qui se répartissent sur les 38 communes rattachées aux 13 daïras de la wilaya de Relizane. La direction a commencé à travailler avec ce système depuis le début du mois de juin courant, afin d'assurer la qualité et la continuité du service de distribution de l'énergie électrique durant cette période, selon le même responsable. Elle a ajouté que ce dispositif va se poursuivre jusqu'à la fin des examens programmés par le ministère de l'Education nationale et aux élections législatives du 12 juin. La même responsable a affirmé que les départements techniques ont été renforcés avec des ressources humaines et matérielles supplémentaires, afin d'assurer une intervention immédiate et efficace en cas de la survenue du moindre incident, et ce 24 sur 24h au niveau de ses structures électriques ou gazières.

N.Malik

Annaba

La campagne de vaccination contre la Covid-19 lancée avec l'ouverture de nouveaux espaces



Dans le cadre de la campagne de vaccination lancée, avant-hier dans la wilaya d'Annaba contre la pandémie du Covid-19 qui a touché la population, six points de vaccination ont été ouverts en plus à Annaba, en dehors des structures de santé. Or, devant la salle omnisports Benfradj Slimane, des chapiteaux ont été aménagés pour l'occasion afin de vacciner les habitants de la région.

A indiqué le directeur de la maison de santé de la wilaya, Damaache Abdenacer. Notons que Cette opération est inscrite dans le cadre des orientations du ministère de tutelle visant à élargir la campagne de vaccination pour rapprocher des citoyens encore plus vers la vaccination. Dans ce contexte, le responsable a affirmé que les six nouveaux points de vaccination, ouverts sous ces chapiteaux, accueilleront tous les citoyens qui souhaitent se faire vacciner sans inscription sur la plateforme numérique et sans prise de rendez-vous préalable. Les six nouveaux points de vaccination sontt équipés du maté-

riel médical nécessaire pour la consultation et la vaccination ainsi que du matériel de réfrigération pour conserver les doses de vaccin dans les meilleures conditions, a précisé un responsable. Un objectif a été fixé pour atteindre 600 vaccinations par jour au niveau de ces espaces. La wilaya d'Annaba a reçu récemment 20.000 doses de vaccin possédant 24 points de vaccination répartis sur les daïras du chef-lieu de wilaya avec un total de 300.000 habitants. Ces doses restent pour le moment très insuffisantes pour toute la population de cette wilaya.

Oki Faouzi

Vaccination/Tipasa : Les responsables appellent au strict respect des consignes

Un communiqué émanant de la wilaya nous informe que conformément aux instructions du président de la République et du ministère de la Santé et de la Population et sous la tutelle de Madame le wali de Tipasa, la direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Tipasa a annoncé à travers un communiqué que la campagne élargie de vaccination contre la Covid-19 se tiendra dans les lieux publics des

différentes communes de la wilaya sous le slogan «vaccination pour tous», qui a débuté le jeudi 10 juin 2021 à 10h00 au siège de la direction de la santé et de la population de Tipasa. A ce titre, les responsables à différents niveaux sont appelés au strict respect des consignes afin que l'ensemble de la population puisse s'organiser afin d'être vacciner.

Mohamed El Ouahed



INFO EXPRESS

**Accidents de la route
12 morts et 429 blessés en une semaine**

Douze (12) personnes ont trouvé la mort et 429 autres ont été blessées dans 350 accidents de la circulation survenus en zones urbaines entre le 01 et le 07 juin, a indiqué, jeudi, un bilan de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Par rapport à la précédente semaine, le bilan fait état d'une baisse du nombre d'accidents (-33), mais aussi de blessés (-54), contre une hausse du nombre de décès (+01), précise la même source.

Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (96%), du fait du non-respect du code de la route, du non-respect de la distance de sécurité et de l'excès de vitesse, la fatigue et le manque de concentration, en sus d'autres facteurs liés à l'état du véhicule, ajoute le document. Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) invite, une nouvelle fois, les usagers de la route à la prudence et au respect du code de la route, rappelant le numéro vert 15-48 et le numéro de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24.

Agence

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3^{ème} degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

**MOB : 0799 54 78 67
CCP : 170 280 18 clé 90**

Demande d'aide financière

Jeune homme, âgé de 20 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

Dieu vous le rendra.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 06 74 48 82 94

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

Sahara occidental

L'armée sahraouie mène de nouvelles attaques contre les forces d'occupation marocaines

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles attaques contre les positions des forces de l'armée d'occupation marocaine, le long du mur du sable, a indiqué un communiqué du ministère sahraoui de la Défense.

Selon le 212e communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), «les unités de l'APLS ont bombardé les positions des forces d'occupation dans différentes régions, le long du mur de la honte». L'armée sahraouie «a mené jeudi des attaques ciblant les positions des forces de l'occupation à Ferdet Ettemat dans le secteur de Haouza», ajoute la même source.

Elles ont également mené vendredi un bombardement dans la région d'Amguelli Eddachra, dans le secteur d'Amegulli et Oudi Al-Dhamrane relevant du secteur de Mahbes et dans la région de Tnouchad dans le même secteur.

Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les forces d'occupation qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles, le long du mur de la honte, conclut le communiqué.

L'ISACOM «salue la décision du Parlement européen condamnant le Maroc»

La présidente de l'Instance sahraouie contre l'occupation marocaine (ISACOM), Aminatou Haidar a salué, vendredi, la décision du Parlement européen condamnant à l'unanimité le Maroc en raison du chantage exercé contre l'Espagne par l'exploitation des mineurs dans «une migration collective purement inhumaine et immorale». Dans une déclaration à l'APS, la militante sahraouie a affirmé qu'en dépit de cette décision, «celle-ci n'a pas jeté la lumière sur les véritables raisons derrière l'obstination marocaine», dues, a-t-elle dit, «du laisser-aller et de la complicité de l'UE avec le régime de l'occupant marocain». L'Union européenne, poursuit Aminatou Haidar, apparaît «indulgente» envers le Maroc à plus d'un titre, «d'abord considéré comme partenaire stratégique, jusqu'à la complicité flagrante dans le pillage des richesses du Sahara occidental et la poursuite de l'occupation de ses terres», ajoutant que «cela encouragera le Maroc à violer les lois et la légalité internationales».

Elle a appelé le Parlement et l'union européens à exercer «une pression sur le régime marocain» pour mettre un terme à l'occupation de la République sahraouie.

Le Parlement européen avait adopté, jeudi, une résolution dans laquelle il a rappelé au Maroc que la question migratoire ne pouvait être utilisée à des fins politiques, à plus forte raison lorsque les migrants sont des mineurs.

Il s'agissait aussi, pour le Parlement, de signaler à Rabat que l'adoption de ce genre de méthodes



pouvait être considéré comme un geste hostile, pas seulement par l'Espagne, pays ciblé directement, mais par l'Union européenne dans sa globalité.

Le Maroc refuse de fournir des services aux ressortissants allemands «sans motif»

L'ambassade d'Allemagne à Rabat a indiqué, jeudi, que les autorités marocaines compétentes ont refusé de fournir des services aux ressortissants allemands, «sans indication du motif».

Dans un communiqué publié sur son site, l'ambassade note que «depuis le 1er mars 2021, le Maroc a suspendu unilatéralement sa coopération avec l'ambassade ainsi qu'avec les institutions allemandes, de même qu'il a imposé une suspension de contact envers l'ambassade. Ceci concerne également les affaires consulaires». Le communiqué explique, par conséquent, que «le soutien consulaire de l'ambassade d'Allemagne à Rabat ne peut désormais être fourni que de manière très limitée».

La représentation diplomatique allemande informe en outre que le problème concerne également la prolongation ou la réglementation du séjour des ressortissants allemands au Maroc.

«D'après les personnes concernées, ces services ont été refusés - entre autres par la police - sans indication du motif», lit-on dans le document. Les citoyens allemands sont donc fortement conseillés de ne pas dépasser la durée autorisée de séjour sans visa - limitée à 90 jours - et de quitter le pays à temps au

moyen des vols spéciaux limités.

«Si la période du séjour légal a expiré, ou si d'autres problèmes liés à la résidence légale surviennent, l'assistance de l'ambassade ne pourra malheureusement pas être octroyée», prévient l'ambassade. Les interventions de l'ambassade en faveur des ressortissants allemands sont actuellement également entravées par la suspension de contact adoptée par le Maroc, ajoute-t-on de même source. Début mars, le Maroc a décidé de suspendre ses relations avec l'ambassade d'Allemagne à Rabat, en raison de divergences avec Berlin sur plusieurs dossiers, dont celui du Sahara occidental, occupé par le Maroc depuis 1975.

L'Allemagne qui avait condamné la décision de l'ex président américain, Donald Trump, de reconnaître la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental, a soulevé cette question au niveau du Conseil de sécurité, où elle a appelé les Etats-Unis à «agir dans le cadre du droit international».

Le Président du Timor oriental réitère le soutien de son pays à la cause sahraouie

Le président de la République du Timor oriental, Francisco Guterres, a réitéré l'engagement du Gouvernement de son pays à la poursuite du soutien de la cause juste du peuple sahraoui, et ce, lors de la cérémonie de remise des lettres de créances de M. Abba Malainin, en sa qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) au Timor oriental.

Lors de cette cérémonie tenue au Palais présidentiel à Dili, le Président Francisco Guterres a affirmé l'engagement du Gouvernement de Timor oriental et son engagement personnel à poursuivre le soutien de la cause juste du peuple sahraoui, indique l'Agence de presse sahraouie (SPS).

A cette occasion, le diplomate sahraoui a transmis la volonté du président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, et du Gouvernement sahraoui à renforcer les relations excellentes entre la RASD et le Timor oriental. Il a exprimé, au nom du peuple et du Gouvernement sahraoui, ses remerciements et sa reconnaissance au Timor oriental pour sa position de soutien à la lutte juste du peuple sahraoui afin de lui permettre d'exercer son droit à l'autodétermination et de recouvrer la souveraineté de la RASD sur ses territoires.

Le nouveau ambassadeur sahraoui a informé le président du Timor oriental des derniers développements de la cause sahraouie, notamment après la violation par le Maroc de l'accord du cessez-le-feu, signé entre les deux parties du conflit en 1991.

Pour rappel, la ministre timoraise des Affaires étrangères et de la Coopération, Adaljiza Magno, avait réitéré, en avril dernier, le soutien permanent de son pays au droit du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance, soulignant la poursuite de son pays à soutenir la lutte juste du peuple sahraoui jusqu'à l'obtention de ses droits légitimes.

contribution

Economie

Face aux turbulences géostratégiques et aux tensions budgétaires, les défis de l'Algérie 2021/2025



Abderrahmane Mebtoul Professeur des universités, expert international

Mesdames et messieurs les ambassadeurs, les responsables politiques et économiques des ambassades et des institutions internationales présents à cette conférence, devant remercier l'Union européenne, de cette aimable invitation, qui est le prolongement de la conférence donnée le 19 mars 2019 (14-16h) à l'Ecole supérieure de guerre MDN et le même jour au siège de l'ambassade (19-20h30) devant les attachés économiques de l'OCDE, ayant été initiée par l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique, sur le thème «L'impact de la baisse des hydrocarbures sur les équilibres macro-économiques et macro-sociaux de l'Algérie», où nos prévisions se sont malheureusement avérées justes. Mesdames et Messieurs, dans une conjoncture de crise mondiale qui touche tous les pays de la planète due à l'épidémie du coronavirus, avec une dette publique mondiale et un taux de chômage sans précédent, depuis la crise de 1929, l'Algérie, acteur stratégique de la stabilité de la région méditerranéenne et africaine, un pays à fortes potentialités aura en principe un nouveau gouvernement, après les élections législatives du 12 juin, au plus tard courant juillet 2021 et nombreux sont les défis qui l'attendent.

Sans une information interne fiable, tout contrôle externe est difficile et dans ce cas, la mission des institutions de contrôle serait biaisée. Dans les administrations, c'est presque impossible, du fait que les méthodes de gestion relèvent des années 1970 ignorant les principes élémentaires de la rationalisation des choix budgétaires.

4.-Quels sont les scénarios possibles devant être réalistes, pouvant être combinés pour préserver les réserves de change à un niveau raisonnable, car dépenser sans compter et sans renouvellement de la gouvernance et la politique socio-économique serait suicidaire pour le pays conduisant le pays à la cessation de paie-



ment courant 2022 : le premier scénario est un cours du pétrole supérieur à 100 dollars et du cours du gaz supérieur à 7/8 dollars le MBTU, l'Algérie fonctionnant dans le cadre de la loi de Finances 2021 à plus de 130 dollars le baril, un scénario dans la conjoncture mondiale actuelle irréalisable, le cours moyen entre 2021/2022 s'il y a augmentation de la production en volume physique et une en reprise de l'économie mondiale devant se situer entre une fourchette de 60/65 dollars, niveau défendu par les plus grands producteurs, l'Arabie Saoudite et la Russie. L'Algérie est un producteur marginal, les réserves de pétrole étant d'environ 10 milliards de barils et entre 2000/2500 milliards de mètres cubes gazeux, selon les déclarations en 2020 de l'ex-ministre de l'Energie. Le troisième scénario où au rythme actuel, l'Algérie ne pourrait plus honorer ses engagements internationaux du fait notamment de la forte consommation intérieure qui en 2030 dépassera les exportations actuelles (subventions) est d'accélérer la transition énergétique devant s'orienter vers un Mix énergétique. L'Algérie possède d'importantes potentialités dans l'agriculture, le tourisme, les nouvelles technologies, ayant une importante diaspora et dans les énergies renouvelables mais ne devant jamais oublier que le fondement du développement du XXI^e siècle repose sur la gouvernance à travers des décentralisations (grands pôles économiques régionaux) évitant le mythe d'entités locales administratives budgétivores et bureaucratiques et la valorisation du savoir. Devant éviter l'utopie, dépendante encore pendant de longues années des hydrocarbures, l'Algérie possède la troisième réserve mondiale de pétrole/gaz de schiste mais dont les techniques économisant l'injection d'eau douce et de produits chimiques dans les puits ne seront opérationnels pas avant 2025 afin de pré-

server l'environnement et éviter la pollution des nappes phréatiques du Sud (audit sous la direction du professeur A. Mebtoul, pétrole gaz de schiste, opportunités et risques 8 volumes, Premier ministre 2015). Le quatrième scénario est une exportation hors hydrocarbures entre 2021/2022 au sein de filières internationalisées approchant 10 milliards de dollars. Or si les projets sont lancés fin 2021, sous réserve de la levée des contraintes bureaucratiques, de la rénovation du système financier, l'adaptation du système socio-éducatif, le seuil de rentabilité pour les PMI/PME ne sera atteint pas avant 2024 et pour les projets capitalistiques (dont le fer de Gara Djebilet, le phosphate de Tébessa) entre 2027/2028. Aussi, il sera difficile d'atteindre les exportations algériennes hors hydrocarbures pour 5 milliards de dollars (USD) d'ici fin 2021. Plus de 70% des exportations selon les statistiques douanières sont constituées de semi-produits et le montant réel hors dérivés hydrocarbures ne devrait pas dépasser les 2-2,5 milliards de dollars mais devant pour avoir le profit net, retirer tous les matières premières brutes ou semi brutes importées en devises. Le cinquième scénario est une restriction drastique des importations ce qui ne peut conduire à une inflation du fait du déséquilibre offre/demande et de vives sociales en paralysant toute l'activité économique, l'objectif étant une meilleure gestion et la lutte contre la corruption renvoyant à une nouvelle gouvernance. Le sixième scénario est un endettement extérieur ciblé et un partenariat gagnant-gagnant pour des segments à valeur ajoutée et une balance devises profitable à l'Algérie. Mais sans objectifs clairs, de profondes réformes une stabilité des institutions, la stabilité juridique avec de surcroît l'accroissement de l'endettement des Etats développés, dans cette conjoncture de la crise mondiale, il ne faut pas

faire des illusions. Aussi, l'ensemble des scénarios montrent que la marge d'actions du futur gouvernement est étroite.

En résumé, le XXI^e siècle sera dominé par l'émergence de réseaux décentralisés, qui remplaceront les relations personnalisées d'Etat à Etat dans le domaine des relations économiques et de l'intelligence artificielle (le primat de la connaissance) qui révolutionnent tout le système économique mondial. Je ne saurais trop insister sur le développement durable qui doit avant tout se fonder sur un Etat de Droit, avec l'implication des citoyens à travers la société civile, une véritable opposition sur le plan politique, une véritable indépendance de la justice, tout cela accompagné par une cohérence et visibilité dans la démarche de la politique socio-économique et un renouveau de la gouvernance. Car toute déstabilisation de l'Algérie, comme je le soulignais dans des interviews (2016/2019), l'une aux USA, à l'American Herald Tribune, dans plusieurs médias français l'autre et en arabe des pays du Golfe, aurait des répercussions internes, mais également géostratégiques sur toute la région. Les partenaires étrangers ne doivent plus considérer l'Algérie et plus généralement l'Afrique, continent à enjeux multiples comme de simples marchés mais favoriser un partenariat gagnant-gagnant. Mais les étrangers ne peuvent faire les réformes structurelles à notre place. Les différentes composantes de la société algérienne, pour des raisons de sécurité nationale, doivent transcender leurs différends grâce à la tolérance. Evitons toute sinistrose, sous réserve d'une nouvelle gouvernance, l'Algérie, garante de la stabilité régionale, a toutes les potentialités pour devenir un pays pivot.

A. M.
(Suite et fin)

Sidi Bel-Abbès : trois trafiquants de drogue arrêtés Le «Timbre», une nouvelle drogue très toxique

Détrompez-vous, il ne s'agit pas là du timbre postal, ni du timbre fiscal, et encore moins d'un «timbre amende». C'est un timbre de substance hallucinogène qui vient enrichir la panoplie des drogues déjà en circulation. Le chômage aigu n'a pas encore fini de divulguer ses surprises fâcheuses pour une jeunesse et une société au bord de l'abîme.

La jeunesse dans les villes où les délinquants s'adonnent à plein temps à ce commerce, devenu par malheur un refuge pour subvenir aux quotidiens. Les policiers ont vraiment du pain sur la planche, parce que c'est loin d'être leur seul souci. Ils ont en perspective beaucoup de tâches fastidieuses à accomplir, et à chaque fois de nouvelles découvertes en matière de crimes et de délits sont découverts.

Cette fois, c'est le «Timbre», une nouvelle drogue très dangereuse pour la santé humaine, a-t-on qualifié dans un communiqué de la cellule. Elle peut être aussi vendue en goutte à mettre à l'intérieur de l'œil où sous forme de comprimés hallucinogènes. Elle provoque de la fièvre, des troubles mentaux, des illusions, une hypersensibilité dans le touché, l'odorat, la vue et l'ouïe, augmente le rythme cardiaque, elle occasionne de la fatigue et perte d'appétit, lit-on dans le communiqué. Les éléments de la brigade des stupés ont fait cette découverte, à la suite d'une information sur la présence de 3 indi-



vidus qui proposent cette substance dangereuse à la consommation. L'enquête, nourrie par une surveillance accrue, a permis d'arrêter les suspects en flagrant délit, en possession de 160 feuilles (uni-

tés). Les suspects ont été présentés devant le tribunal pour répondre de leur chef d'inculpation, et la police rappelle aux parents et à l'ensemble de la jeunesse de faire preuve de vigilance devant la

consommation de la drogue en générale et de certaines, consolidées par de nouvelles substances chimiques, qui peuvent être fatale pour leur santé.

Djillali Toumi

Laghouat

De jeunes bénévoles pour accompagner l'opération de vote dans les bureaux itinérants

Un groupe de jeunes de la wilaya de Laghouat s'est porté volontaire pour accompagner l'opération électorale au niveau des bureaux itinérants dans la commune de Sidi-Makhlouf (Nord de Laghouat), a-t-on appris vendredi auprès d'encadreurs de ces bureaux. Le groupe de jeunes a formulé la demande de pouvoir accompagner et suivre l'opération électorale dans les bureaux itinérants auprès de la délégation de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) de la commune de Sidi-Makhlouf qui l'a accueillie favorablement, a révélé à l'APS le chef du bureau itinérant n° 03 de Guerrara El-Hamra, Makhlouf Berrichi. Un de ces jeunes bénévoles, Mohamed Sadki, a expliqué que cette présence pour l'observation du processus électoral émane d'une «conscience patriotique» et d'un «devoir d'implication» en vue de donner une «image réelle» de ces élections, à la lumière du nouveau régime électoral. Une loi électorale qui, dit-il, donne la possibilité au citoyen de suivre et de surveiller de près le déroulement du scrutin et concrétiser ainsi le

concept du «véritable citoyen intervenant positivement dans le processus démocratique du pays». Le fait que les opérations de vote dans les bureaux itinérants coïncident avec des jours de repos hebdomadaire a facilité cette présence de bénévoles, sans devoir s'absenter du lieu de travail, a souligné le jeune Berrichi qui dit «percevoir un sérieux dans le travail des membres du bureau et une conscience des électeurs dans ces contrées enclavées». En effet, poursuit-il, une «bonne affluence d'électeurs est relevée aux premières heures d'ouverture des bureaux itinérants pour accomplir leur devoir civique dans le cadre de ces législatives du 12 juin 2021», a-t-il ajouté. La wilaya de Laghouat compte un électorat de 297.034 inscrits, répartis sur 156 centres électoraux coiffant 761 bureaux de vote, dont quatre itinérants. Deux de ces bureaux itinérants sont déployés dans la commune de Sidi-Makhlouf (Guerrara El-Hamra et El-Rehal) et les deux autres dans celle de Hassi-R'mel (Bellil et Bouzbaïer).

R.R



Relizane

Les motocyclistes ne respectent pas le code de la route

Malgré les mesures prises par les pouvoirs publics pour lutter contre la hausse des accidents de la route, rien ne peut stopper ces motards. Le non-respect de la vitesse réglementaire, le non-respect du sens opposé à la circulation, les dépassements et les manœuvres dangereuses, les acrobaties au milieu de la chaussée, le non-respect du stop et de la priorité, le défaut de maîtrise et le changement de direction sans signalisation, sont les principales causes à l'origine des accidents causés par les motocycles sur les routes.

A Relizane, les automobilistes et les piétons ont toujours eu à faire au comportement irresponsable des conducteurs de deux roues. Les motocyclistes, assez visibles en saison estivale se donnent du plaisir à sillonner les artères de la ville, terrorisant souvent les autres usagers de la voirie par des acrobaties périlleuses. Des motos, il y en a de toutes les catégories et de toutes les cylindrées. La plupart du temps, ils effectuent des randonnées à bord de leurs engins et ce, à deux sur une même moto. Ils n'hésitent pas à faire parfois de la vitesse, mettant ainsi leur vie et celle des piétons en danger. Un véritable phénomène qui prend de l'ampleur, surtout que les motos sur le marché varient entre 10 et 14 millions de centimes. Aujourd'hui, ce fléau, c'est comme ça qu'il faut l'appeler, s'est proliféré à Relizane. Ces individus commettent des délits, et s'exposent à



un danger certain en évitant de se munir d'un casque de protection. Toute porte à croire que ces jeunes gens semblent être convaincus qu'ils sont pas concer-

nés par le code de la route. Si nous comptabilisons le nombre d'accidents nous constaterons que les motocyclistes s'impliquent d'avantage dans la tragé-

die routière. Un tel comportement non pénalisé portera sans nul doute des préjudices irréparables à autrui.

N.Malik

Tlemcen

Les zones d'ombre, la priorité du wali

A l'issue d'un point de presse qu'il a animé jeudi dernier après avoir parcouru plusieurs localités relevant de la daïra frontalière de Bab El Assa dans la wilaya de Tlemcen, M. Amoumen Mermouri, wali de Tlemcen, a affirmé que depuis l'entame des opérations portant sur la dotation des zones d'ombre de certaines commodités indispensables à la vie, comme l'approvisionnement en eau potable, l'éclairage, l'aménagement et le revêtement. Une vingtaine de localités sur un total de 125 ont vu leur cadre de vie amélioré, précisant que les régions restantes retrouveront des jours meilleurs d'ici la fin de l'année 2021, précisant que cette daïra frontalière

vient de bénéficier d'un montant financier important de l'ordre de 74 milliards de Cts, dont 34 milliards destinés à la commune de Souani destiné à répondre aux attentes de la population dans divers domaines selon leurs préoccupations, a ajouté la même source.

Par ailleurs, la tournée qu'il la mené a concerné les secteurs de l'hydraulique, l'éducation, les travaux publics, l'énergie. Ce dernier, considéré comme le parent pauvre, a connu l'inscription d'une opération d'aménagement de la piste de Birou sur une distance de 5 km afin de désenclaver la région et améliorer le cadre de vie de la population agricole en

plus des opérations de réhabilitation et de revêtement des chemins communaux. Quant au secteurs de la santé et de l'éducation, des opérations de réhabilitation et d'aménagement sont en cours. Quant à celui de la santé, une opération d'aménagement et d'équipement a été engagée afin de prendre en charge les patients,

Par ailleurs, concernant le secteur de la jeunesse et celui des télécommunications, des stades de proximité ont vu le jour, outre deux nouveaux bureaux de poste, l'un en cours de réalisation, alors que le second sera opérationnel en juillet 2021.

S.T.Smain

Ouargla

Le vote se poursuit à El-Borma dans une ambiance empreinte d'espoir

Les opérations de vote pour les législatives de samedi prochain, qui ont débuté mercredi dans les bureaux itinérants déployés à travers la daïra frontalière d'El-Borma, se poursuivaient jeudi dans une ambiance empreinte d'espoir d'une amélioration des conditions de vie des populations nomades. Avancées réglementairement de 72 heures dans ces bureaux, les opérations de vote se déroulent jusqu'ici dans de «bonnes conditions» pour permettre aux électeurs, qui affluent par petits groupes, d'accomplir leur devoir civique et élire leurs représentants à la Chambre basse du Parlement. Approchés par l'APS, certains électeurs ont formulé l'espoir de voir leurs préoccupations prises en charge et transmises aux pouvoirs publics, dans la perspective

d'une «amélioration des conditions de vie dans cette région reculée et dépourvue, en dépit de la richesse de son sous-sol». A ce propos, Hadj Mohamed, éleveur de son état, établi dans la zone de Bir-Zenaigua (80 km d'El-Borma), a affirmé que «la population nomade de cette région, longtemps marginalisée et dépourvue, souffre aussi de l'absence d'accompagnement aux éleveurs, notamment le soutien de l'orge, en période de sécheresse», souhaitant la «réalisation de puits pastoraux pour assurer leur stabilité». Et d'ajouter : «nous participons aujourd'hui à ces élections et votons pour des candidats qui se sont engagés à prendre en charge nos préoccupations et les transmettre aux autorités concernées». De con côté, N.Said (trentenaire sans em-

ploi), porte ses espoirs sur «la traduction des promesses électorales en actes concrets pour l'amélioration du cadre de vie des populations nomades de la région qui recèle d'importantes richesses souterraines». «J'accomplis à chaque fois mon devoir électoral, et je réclame en retour, en tant que jeune, le droit à l'emploi, en plus de l'amélioration des prestations de santé, le forage de puits et l'encouragement de l'investissement agricole», a-t-il dit. Hadj Djelloul (sexagénaire) estime, pour sa part, que la population nomade de la région, vivant essentiellement de l'élevage et de l'activité agricole, demande «d'accorder davantage d'intérêt à la région et d'y améliorer les conditions de vie, dans divers domaines, dont l'enseignement, la santé et l'emploi».

Le coordinateur de la délégation de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) de la wilaya d'Ouargla, Ali Chems, a assuré que toutes les dispositions, en terme d'encadrement humain et de mobilisation des moyens matériel, ont été mises en place pour garantir le «bon» déroulement de cette opération électorale. Six (6) bureaux itinérants ont été déployés à travers les zones éparses et enclavées de la daïra frontalière d'El-Borma, à l'instar de Keskassa, El-Guelta, El-Menkaa, Bir-Lahrèche, Rourdh El-Baguel, Ourhoud, Hassi-Berkine, Bir-Koulas et Bir-Akfadou, en vue de permettre aux 7.805 électeurs portés sur leurs listes d'accomplir leur devoir civique, selon les données de l'Anie.

R.R

CRÉATION DU PARC CULTUREL DES AURÈS ET DE SON OFFICE

EXAMEN DE DEUX PROJETS DE DÉCRETS EXÉCUTIFS

La ministre de la Culture et des arts, Malika Bendouda a présenté, jeudi lors d'une réunion du gouvernement présidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, un exposé sur deux projets de décrets exécutifs relatifs à la création du Parc culturel des Aurès et de son Office, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Le 1^{er} projet concerne la création du Parc culturel des Aurès et sa délimitation. Ce Parc est un espace authentique unique en son genre, de par la richesse de son patrimoine culturel qui remonte à la Préhistoire. Le 2^e projet porte sur la création, l'organisation et le fonctionnement de l'Office du Parc culturel des Aurès. Cet Office est chargé, entre autres missions, de la protection, de la préservation et de la valorisation du patrimoine culturel se trouvant dans le périmètre du Parc culturel, notamment en ce qui concerne l'élaboration du schéma général de l'aménagement du Parc. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la préparation d'une cartographie des parcs nationaux pour la protection du patrimoine culturel, végétal et historique.

RC

CADC «Abou Leila» et «En attendant les hirondelles» en salle le 24 juin

La sortie en salles des longs-métrages, «Abou Leila» de Amine Sidi-Boumediene et «En attendant les hirondelles» de Karim Moussaoui est prévue à partir du 24 juin, annonce le Centre algérien du développement du cinéma (CADC), dans un communiqué.

La distribution de ces deux longs-métrages est prévue dans les villes, d'Alger, Béjaïa, Oran, Tlemcen, Annaba, Bechar, Constantine, Tizi-Ouzou, Sidi Bel Abbès, Souk Ahras, Laghouat, Batna, Saïda, Mostaganem, Adrar et Biskra.

D'une durée de 135 mn, «Abou Leila» raconte l'histoire de deux amis qui traversent le désert, à la recherche d'Abou Leila, un dangereux terroriste.

Réalisé en 2020 par Amine Sidi Boumediene sur un scénario de sa plume, «Abou Leila», a été primé en Espagne et en Tunisie, entre autres.

D'un autre côté, «En attendant les hirondelles» traite de l'Algérie contemporaine, à travers une dualité temporelle judiciaire, où le passé de trois personnages, aux vies bousculées et pleines de remous, remonte au présent. Ce film réalisé en 2018 par Karim Moussaoui sur un scénario qu'il a coécrit avec Maud Ameline, compte dans son casting les regrettés, Mohamed Djouhri et la grande Sonia Melkiou, Mehdi Ramdani, Hania Amar, Hassen Kechach, Nadia Kacé, ou encore Samir El Hakim.

RC

Œuvres calligraphiques

Record pour l'association Errakim à Djamaâ El-Djazair

L'association Errakim de Médéa, dédiée à la promotion de l'artisanat et des arts plastiques, a réalisé pas moins de 6 km de calligraphie arabe au niveau de Djamaâ El-Djazair (la Grande mosquée d'Alger), ce qui constitue un record dans cette discipline à travers les lieux culturels de par le monde, a-t-on appris auprès de cette association.

«Avec 6 km de calligraphie arabe réalisés au niveau de Djamaâ El-Djazair, nous avons réussi à battre un record jamais enregistré dans aucune mosquée dans le monde», a indiqué à l'APS, Kara Bernou Abderazak, un des membres de l'association chargé des travaux d'ornement et d'enluminure à la Grande mosquée d'Alger, en marge de la participation de cette association au Salon national des arts plastiques «Baya Mahieddine», organisé cette semaine à Blida.

Ce travail méticuleux a été réalisé par quatre calligraphes algériens relevant de l'association Errakim, «en un temps record : pas plus d'une année, au lieu des deux ans initialement programmé pour cette tâche», a expliqué Kara, ce membre de cette association qui a été chargée des travaux d'ornement et d'enluminure de Djamaâ El-Djazair. Les enluminures réalisées au niveau de Djamaâ El-Djazair sont à «100% algériennes», a assuré, en outre, M. Kara Bernou, soulignant l'opportunité offerte, au titre de ce travail, à des calligraphes de l'Est et de l'Ouest du pays, pour «apposer leur propre touche» avec un encadrement assuré par l'association. Il a totalement réfuté les rumeurs prétendant que ces œuvres «sont l'œuvre de mains étrangères». Cet artiste a, aussi, déploré l'absence «de publicité pour faire la promotion» de cette œuvre artistique, qui a



«conféré une grande beauté et apporté une touche esthétique certaine à la Grande mosquée d'Alger, à nulle autre pareille», notamment grâce au «mariage harmonieux de la calligraphie Koufi, avec le thuluth (ou soulouci), et l'enluminure».

M. Kara Bernou a notamment cité les belles bandes de calligraphie Koufi ornant l'extérieur de la mosquée, son hall et la salle de prière, outre les grands tableaux sculptés dans la pierre calcaire à l'extérieur de la mosquée, et dans le marbre pour l'intérieur, au moment où d'autres sont sculptés dans le bois et le plâtre. Les modèles de ces sculptures calligraphiques ont été faits à la main avant leur numérisation tandis que les sculptures sur marbre ont été réalisées en Chine, et celles sur pierre calcaire en Italie.

Toujours selon les explications fournies par M. Kara Bernou, ces calligraphies représentent des Hadiths, des poèmes et des proverbes, mais surtout des versets du Saint Coran, dont l'emplacement a été minutieusement réfléchi, conformément aux instructions de la commission du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. A titre indicatif, les versets et hadiths

relatifs à la propreté et à la pureté sont placés dans la salle des ablutions, au moment où ceux liés à la prière sont placés à l'intérieur de la mosquée.

La calligraphie Koufi réalisée à l'extérieur de la mosquée, se taille la part du lion de cette œuvre artistique, eu égard à l'étendue de l'espace qui lui a été réservé, tandis que le style «Thuluth» est concentré au niveau des salles de prières et du périmètre de la mosquée, reflétant la majesté des lieux et la piété.

L'association Errakim, une action permanente pour préserver la calligraphie arabe

L'association Errakim confère une grande importance à la calligraphie arabe, à travers sa participation à de nombreuses manifestations nationales et étrangères, a fait savoir M. Kara Bernou.

Il a fait part de sa participation, en compagnie des calligraphes Bentorkia Amine et Doukh Abdelghani, à de nombreux festivals internationaux, en Inde, Turquie, Egypte, Arabie Saoudite, Jordanie, et Emirats arabes unis, où leurs œuvres, tant collectives qu'individuelles, ont été récompensées par les premières places du podium, s'est-

il félicité. Cette association œuvre, également, en vue de valoriser davantage cet art, à travers l'organisation, chaque année, d'ateliers nationaux réunissant des calligraphes de tout le pays, et même de pays arabes et musulmans.

«Ce travail constant de notre association a apporté ses fruits, puisque de nombreux débutants dans cet art ont réussi (grâce à elle) à devenir des professionnels en la matière, dont le travail est reconnu dans de nombreux événements et festivals mondiaux».

Des ateliers pour enfants sont, également, animés annuellement, par l'association à travers différentes wilayas du pays, en vue d'ancrer l'amour de cet art chez les générations futures, et assurer sa pérennité. L'association Errakim a exploité l'opportunité de ce Salon national des arts plastiques dédié à la mémoire de Baya Mahieddine, pour se faire connaître et faire la promotion de ses activités. Des ateliers ont été animés, à l'occasion, au profit des enfants, au niveau du hall du centre de loisirs scientifiques de Beb Dzair, abritant cette manifestation.

RC

Relance de l'industrie cinématographique

Djerad préside un Conseil interministériel

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présidé, jeudi à Alger un Conseil interministériel consacré à l'examen du dossier relatif à la relance de l'industrie cinématographique, et annonce une série de dispositions pour redynamiser ce secteur, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Ce Conseil qui s'est tenu dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations et des engagements du président de la République pour le développement de l'industrie cinématographique et culturelle, a permis d'identifier les problèmes rencontrés dans ce domaine et de dégager un plan d'action à même d'asseoir une véritable industrie cinématographique et de créer une dynamique économique autour de cette activité. Le Premier ministre a donné instruc-

tion pour la mise en place d'un groupe de travail multisectoriel, élargi aux experts et aux professionnels du cinéma, chargé de proposer les adaptations nécessaires à apporter aux instruments juridiques et à l'organisation institutionnelle régissant l'activité cinématographique.

Il a également décidé d'élaborer, dans les plus brefs délais, un projet de décret exécutif «permettant le transfert des salles de cinéma, gérées actuellement par les collectivités locales, vers le ministère de la Culture et des Arts».

Une opération «d'évaluation des coûts de réhabilitation pour les salles de cinéma qui sont dans un état de détérioration» et de «recensement des espaces pouvant servir d'assiette pour la réalisation de studios de cinéma» sont également à l'ordre du jour.

Dans le volet de la formation, le Premier ministre a donné instruction pour «élargir l'offre de formation professionnelle dans les métiers du cinéma en augmentant les spécialités et en modernisant les équipements pédagogiques nécessaires», précise le communiqué.

Il a, par ailleurs demandé une évaluation de «l'efficacité des dispositifs financiers de soutien direct et indirect à l'industrie cinématographique en vue de les adapter aux besoins de la nouvelle stratégie dans ce domaine et d'encourager la participation du secteur privé dans la chaîne des valeurs de l'industrie cinématographique, la production, la distribution et l'exploitation», conclut le communiqué.

RC

vie pratique

santé

Boire de l'eau chaude : avantage, inconvénient, pourquoi ?



L'eau chaude nature, aurait des bienfaits santé. Elle permettrait au corps d'être correctement hydraté sans lui demander une consommation énergétique. A condition de la boire à la bonne température pour éviter tout déséquilibre dans le corps.

Boire de l'eau chaude après chaque repas : quel intérêt ?

En médecine chinoise, il est conseillé de boire après le repas. «On préconise effectivement de ne pas boire avant le repas pour bien digérer, de boire peu pendant le repas sauf si les aliments sont secs et de boire de l'eau chaude après le repas pour constituer dans l'estomac une «soupe chaude» qui passera facilement dans l'intestin grêle et permettra une meilleure assimilation des nutriments.

Pourquoi il ne faut pas boire trop froid lors des repas ?

«D'un point de vue de la médecine chinoise, nous considérons que pour que la digestion se passe bien, les aliments doivent être traités par le corps à 37 degrés. Avant les repas le corps se met en action, que l'on appelle le feu digestif : les acides de l'estomac sont prêts à recevoir les aliments et à les transformer. Boire froid avant les repas a pour effet de diluer les sucs digestifs et d'éteindre ce feu. Résultat : les aliments ne vont pas être bien digérés. De plus, l'énergie digestive se trouvera progressivement affaiblie par cette pratique, la digestion deviendra de plus en plus difficile, avec des signes tels que fatigue après les repas, ballonnements...»

Pourquoi boire de l'eau chaude le matin ?

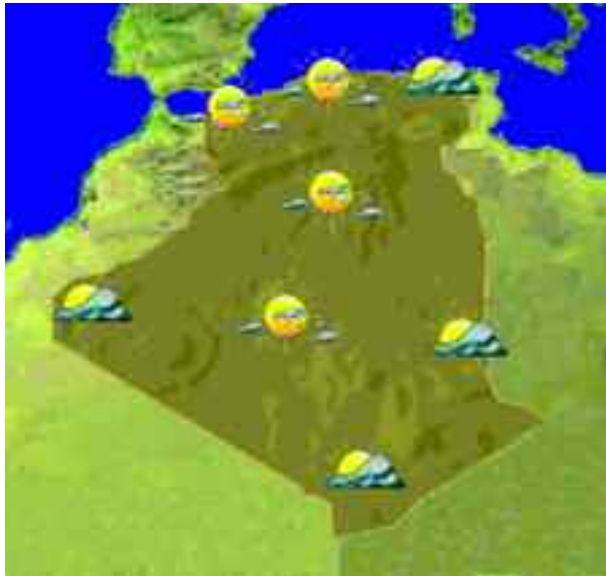
«Si l'eau est à la température du corps, on peut en boire tout le temps mais le matin, elle est particulièrement indiquée car elle accompagne le mouvement de l'énergie Yang dans le corps», répond la spécialiste en médecine chinoise. La médecine chinoise est basée sur les énergies, dont celles du Yin et du Yang. «Le Yang est l'énergie du soleil, c'est la lumière, la chaleur, le mouvement... Cette énergie intervient au lever du soleil et croît jusqu'à midi. Puis, peu à peu, l'énergie Yang laisse place au Yin, qui reflète le soir, l'ombre, la tranquillité, le calme, l'intériorisation», poursuit l'experte. «En médecine chinoise, on conseille de boire de l'eau chaude le matin avec un peu de gingembre afin de réveiller le corps en douceur.»

Boire de l'eau chaude salée : avantages, inconvénients ?

«Boire de l'eau salée peut présenter un avantage : le sel favorise la rétention des liquides et permet de conserver l'eau dans le corps. L'eau chaude salée a donc un effet anti-constipation, surtout si elle est consommée au réveil», informe notre interlocutrice. L'eau chaude salée peut aussi être intéressante pour les gens qui transpirent beaucoup. Elle est par contre «déconseillée pour les personnes qui souffrent d'hypertension et d'œdème. De plus, il faut faire très attention car on consomme déjà trop de sel au quotidien. Il ne faut pas boire de l'eau salée en continu, mais ponctuellement en cas de constipation ou de transpiration excessive».

(Suite et fin)

Météo



Dimanche 13 juin : 23°C

→ Dans la journée :

Ciel dégagé
max 27°C, ressentie 18°C
Vent modéré de sud

→ Dans la nuit :

Ciel dégagé
18°C, ressentie 18°C
Vent modéré d'ouest

Alger :
Lever du soleil : 05:28
Coucher du soleil : 20:05

Bienfaits du curcuma sur la peau

→ Depuis toujours en Asie, on utilise le curcuma dans la cuisine mais également pour se soigner. Cette épice orange est un véritable remède contre de nombreuses affections que l'on a envie d'intégrer dans sa routine beauté illico ! Voici les usages du curcuma sur la peau et comment les réaliser.

Bienfait N°1: le curcuma anti-inflammatoire

Sur la peau, les inflammations peuvent avoir plusieurs formes comme l'acné, l'eczéma et le psoriasis. Hautement anti-inflammatoire, le curcuma est un allié idéal pour apaiser ces peaux sensibles. Préparez-vous des infusions à base de cette épice et consommez-le sous forme de complément alimentaire.

Bienfait N°2: le curcuma anti-âge

Les radicaux libres, la pollution, les UV et le stress sont des facteurs aggravants du vieillissement cutané. Fort en anti-oxydants, le curcuma aide à lutter contre ce phénomène.

Bienfait N°3: le curcuma purifiant

Consommé en infusions, le curcuma est idéal pour faire évacuer les toxines présentes dans notre organisme. C'est

donc aussi bon pour la santé du corps que de la peau qui sera plus éclatante.

Bienfait N°4: le curcuma anti-UV

1000 milligrammes de curcuma deux fois par jour préviennent contre la formation de plaques de pigmentation sur la peau. Appliqué avec votre crème solaire ou dans votre nourriture, le curcuma protège contre l'agression des UV et le vieillissement de l'âge dû au soleil.

Bienfait N°5: le curcuma améliore la circulation sanguine

Consommez en complément alimentaire, le curcuma permet une circulation plus fluide du sang dans le corps. Et une peau bien alimentée en sang (et tout ce qui le compose) c'est une peau plus éclatante et en bonne santé à l'intérieur qui se voit à l'extérieur.

Bienfait N°6: le curcuma qui booste le collagène

Le collagène, on en parle souvent lorsqu'il s'agit de traiter le vieillissement cutané. Déjà présent dans la peau, sa production baisse avec le temps et la peau devient moins élastique. Le curcuma permet de relancer sa production et de booster son capital jeunesse.

Recette du jour

CROQUETS VANILLE/CHOCOLAT

INGRÉDIENTS

- 3 œufs
- 1 verre de sucre (125 g)
- 1 verre d'huile (180ml)
- 1 sachet de levure chimique
- 2 c à s de maïzena
- 1 c à c de vanille
- 1 c à s de cacao
- farine au besoin
- 1 banc d'œuf
- 100g d'amandes moulu ou cacahuètes (facultatif)
- sucre glace



Préparation

Battre les œufs avec le sucre puis ajouter l'huile, la vanille, la levure en mélangeant puis la moitié de la farine en ce moment diviser la pâte en 2, ajouter à la première partie la farine et à la deuxième le cacao et la

farine jusqu'à obtention des pâtes fermes non collantes.

Faire un boudin avec la pâte à la vanille, et disposer sur une plaque allant au four légèrement huilée ou chemisée de papier sulfurisé, puis un deuxième au cacao, puis à la vanille, puis au chocolat en les collant avec du blanc d'œuf. Badigeonner de blanc d'œuf et saupoudrer d'amandes et faire cuire dans un four préchauffé à 180°C. Sortir du four, saupoudrer de sucre et glace et coupez tout de suite.

Horaires des prières

Dimanche 3 dhou el qaida :
13 juin 2021

Dhor12h47

Asser16h39

Maghreb20h09

Icha21h50

Lundi 4 dhou el qaida 1442 :

14 juin 2021

Fedjr03h38

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazaïr :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

Compétitions africaines interclubs Vers une extension exceptionnelle des délais d'engagement

→ Le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Abdelkrim Medouar, a déclaré vendredi que la commission d'organisation des compétitions interclubs de la Confédération africaine (CAF), a retenu le principe d'une extension exceptionnelle des délais d'engagement des clubs dans les compétitions interclubs, pour la saison 2021-2022.

«La CAF a accordé trois jours aux membres de la commission d'organisation des compétitions interclubs pour se prononcer sur le principe d'une extension exceptionnelle des délais d'engagement des clubs aux deux prochaines éditions de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. L'ensemble des membres ont dit oui à cette proposition, en attendant que le dossier soit étudié par le département permanent des compétitions, cas par cas, selon la situation de chaque pays», a indiqué à l'APS Medouar, également membre de la



La commission d'organisation des compétitions interclubs a 3 jours pour trancher. (Photo : D. R.)

commission d'organisation des compétitions interclubs et de la gestion du système de l'octroi des licences de clubs au sein de la CAF. La CAF a fixé au 30 juin, dernier délai aux associations membres pour lui communiquer les clubs devant prendre part aux compétitions interclubs.

Toutefois, en raison de la pandémie du Covid-19, respecter ce délai sera pratiquement impossible pour la plupart des pays africains, du fait

que le compétition est toujours en cours.

«Chaque pays aura désormais sa propre date butoir pour engager ses représentants. Pour le cas de l'Algérie, le championnat devrait se terminer d'ici à la première semaine de mois d'août prochain, donc nous aurons le temps pour terminer la saison», a-t-il ajouté.

Dans une récente déclaration accordée aux médias, le président de la Fédération algérienne de foot-

ball (FAF) Amara Charaf-Eddine, a laissé planer le doute sur le sort du championnat de Ligue 1, non sans évoquer la possibilité d'interrompre la compétition avant terme. «Lors de la dernière réunion du Bureau fédéral, nous avons abordé plusieurs possibilités. La CAF a fixé au 30 juin, la date limite pour lui communiquer les clubs devant prendre part aux compétitions interclubs. Si nous serons obligés de dévoiler à la CAF les noms de clubs avant le 30 juin, nous le ferons mais sous réserve. Parmi les probabilités : l'arrêt du championnat, ou l'option d'envoyer les noms des clubs avant cet arrêt, mais à aucun moment, nous n'avons décidé de quoi que ce soit», a indiqué le président de l'instance fédérale, dimanche dernier à l'issue du match amical livré par l'équipe nationale algérienne contre son homologue malienne (1-0), au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Avec l'imminente extension exceptionnelle des délais d'engagement, imposée par la pandémie du Covid-19, les différents championnats dans le continent vont pouvoir se poursuivre et aller jusqu'à leur terme.

R. S.

Tournoi de Paris de karaté Deux Algériens éliminés aux premiers tours

→ Les athlètes algériens de karaté, Sami Tas et Widad Draou ont été éliminés, jeudi à Paris en France, au premier tour de l'épreuve de kumité, lors de l'Open de Paris (11-13 juin), alors que Kamilia Hadj Saïd, championne d'Afrique en juillet 2020, n'a pas pu passer au second tour en kata, lors de la 1re journée du rendez-vous mondial, dernière étape qualificative aux Jeux olympiques de Tokyo.

Dans l'épreuve du Kata, Kamilia Hadj Saïd, engagée dans la poule 1, a terminé le 1^{er} tour en 7^e position sur ses 11 concurrentes, avec un total à 21.68 pts, se classant ainsi 29^e au classement général.

Ses compatriotes de l'épreuve du kumité, Sami Tas et Widad Draou n'ont pu, dans leurs catégories, passer au second tour.

Après un 1er tour à blanc, Sami Tas (-67 kg), s'est fait battre au combat suivant par l'Ukraine Pak Hnat (0-3),

alors que le chemin de Widad Draou (-55 kg) s'est arrêté au premier, après sa défaite face à Jennifer Warling (Luxembourg) sur le score de (5-1).

Huit athlètes représentent le karaté algérien à l'Open de Paris, avec l'objectif d'améliorer leur classement olympique, pour surtout Lamia Matoub (+61 kg) et Hocine Daïkhi (-75 kg), en vue d'une possible qualification au rendez-vous olympique de Tokyo.

Le tirage au sort des épreuves du Kumité et kata a révélé le programme des athlètes algériens, à commencer par Hocine Daïkhi (exempté du 1^{er} tour) et qui affronte, au second tour, le Chypriote Stylianos Mathaios. En cas de qualification, l'Algérien enchainera contre le vainqueur du match opposant le Bulgare Petrov Roberto au Kazakh, Daniyar Yuldashev. De son côté, Lamya Matoub, engagée

dans la 4^e poule, en décrochera avec Rodriguez Ogando Pamela (R. Dominicaine) au premier tour des +61 kg. En cas de succès, Matoub rencontrera la gagnante du match Keinanen Titta (Finlande) et Harvey Amelia Jayne (Angleterre).

Dans la catégorie des -75 kg, Yanis Lardjane (exempté 1er tour), affrontera le Slovène, Gaal Jaka et aura l'occasion, en cas de victoire, de jouer le vainqueur du combat Bashar Alnajjar (Jordanie)/Remigijus Jurgilaitis (Lituanie).

Chez les dames, Chaïma Midi (-61 kg), débutera au 1^{er} tour, contre la Grecque, Vasiliki Panetsidou et en cas de passage au second tour, elle affrontera la gagnante entre De Lima Stephani (Brésil) et Kauppi Monica (Finlande), alors qu'en kata garçons, Abdelhakim Haoua a été tiré dans le groupe 3 des huit en lice et composé chacun de 8 athlètes.

Plus de 800 athlètes sont en lice

pour décrocher les 24 billets (les 3 meilleurs des huit catégories) qualificatifs aux JO de Tokyo.

Il est à rappeler qu'à cause du quota octroyé par le Comité international olympique (CIO) pour le karaté au rendez-vous nippon, la Fédération internationale a été contrainte de jumeler les cinq catégories de poids adoptées pour chaque sexe, lors des Mondiaux et autres tournois, en trois seulement. Un jumelage qui, apparemment, a été désavantageux à des athlètes pour arracher une place au rendez-vous nippon.

Les catégories arrêtées pour l'Open de Paris sont les mêmes que celles des Jeux olympiques de Tokyo, à savoir -55 kg, -61 kg, +61 kg, en plus du kata (pour les catégories olympiques individuelles féminines), et -67 kg, -75 kg, +75 kg, en plus du kata (pour les catégories olympiques individuelles masculines). ■

EN DEUX MOTS

Coupe de la Confédération (1/2 finales) : Coton Sport - JS Kabylie délocalisé à Yaoundé

La demi-finale aller de la Coupe de la Confédération de football entre les Camerounais de Coton Sport et la JS Kabylie se déroulera le 20 juin au stade Ahmed Ahidjo de Yaoundé, a indiqué vendredi l'instance africaine. Initialement programmé au stade Roumde-Adjia de Garoua, cette rencontre a été délocalisée à Yaoundé, en raison de l'absence du système de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR).

La demi-finale retour entre le représentant algérien et son homologue camerounais aura lieu le 27 du même mois au stade 5-Juillet (Alger) à partir de 20h.

Programme des demi-finales (heures algériennes) :

Aller - dimanche 20 juin 2021

Stade Ahmed Ahidjo : Coton Sport (Cameroun) - JS Kabylie (Algérie) 17h
Stade 30-Juin (Le Caire) : Pyramides (Egypte) - Raja (Maroc) 20h

Retour - dimanche 27 juin 2021

Complexe Mohamed-V (Casablanca) : Raja (Maroc) - Pyramides (Egypte) 20h

Stade 5-Juillet (Alger) : JS Kabylie (Algérie) - Coton Sport (Cameroun) 20h

Finale : 10 juillet à Cotonou (Bénin).



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,

Place du 1^{er}-Mai - Alger.

Tél. : 021 6710.44/6710.46

Fax : 021 6710.75.

Compte bancaire : CPA 103 400

08971.1.114, rue Hassiba-Ben

Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs :

Gérant, directeur de la publication :

Abdelwahab Djakoune.

Rédacteur en chef :

Radia Zerrouki

Directeur commercial :

Ouahid Kouba.

Composition PAO La Nouvelle

République Impression Alger :

SIMPRAL

Tirage : 2500 exemplaires

16 - Pages

Oran : SIO. Constantine : SIE

Diffusion centre : SEDICOM.

Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud :

Trag diffusion Publicité : La Nouvelle

République, Maison de la

Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021

6710.75. E-mail :

lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail

pub : lnr98publicite@yahoo.fr -

ANEP Spa : 1, avenue Pasteur,

Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021

73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021

73.9919.

Conception : Studio Baylaucq,

Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40

Les manuscrits, photographies ou

tout autre document adressés à la

rédaction ne peuvent faire l'objet

d'une quelconque réclamation.

Mondiaux de judo

Yasser Bouamar et Kaouther Ouallal éliminés dès le 1^{er} tour

→ Les judokas algériens Mustapha Yasser Bouamar et Kaouther Ouallal ont été éliminés au premier tour de leurs catégories de poids, vendredi à Budapest en Hongrie, pour le compte des championnats du monde de la discipline, qualificatifs aux Jeux olympiques de Tokyo (23 juillet-8 août 2021)

Dans la catégorie des -100 kg, Mustapha Yasser Bouamar a été éliminé par le Bulgare Daniel Dichev dont le

chemin s'est arrêté, en demi-finale, face à Adamian Arman de la Fédération russe de judo (RFJ), victorieux de deux tours, face respectivement, Jason Koster (Nouvelles-Zélande) et le Suédois Joakim Dvarby.

Pour sa part, l'Algérienne Kaouther Ouallal n'a tenu que 2:5 face à la Néerlandaise Guusje Steenuis vainqueur par ippon. La Néerlandaise affronte en demi-finale des -78 kg, la Française Madeleine Malonga, pour

une place en finale de la catégorie. Après six journées de compétition, seul l'athlète Waïl Ezzine (66 kg), avait réussi à passer trois tours, alors que le chemin des autres n'est pas aller au delà du premier.

Chez les -90 kg, Abderrahmane Benamadi, champion d'Afrique en titre, avait été écarté par le Sud-coréen Han Juyeop, au même titre qu'Amina Belkadi (-63 kg) face face à l'Autrichienne Magdalena Krssa-

kova et Fethi Nourine (-73 kg) devant le Brésilien Edouardo Barbosa.

Les championnats du monde 2021 prendront fin dimanche avec les épreuves du «par équipes».

Au total, 665 judokas (387 messieurs et 278 dames), représentant 118 pays, prennent part à cette compétition, considérée comme la dernière étape qualificative aux Jeux olympiques de Tokyo. ■

en direct

Kouki (ESS)

«La crise financière doit être résolue dans les plus brefs délais»

le match à suivre

Coupe de la CAF

Coton Sport - JS Kabylie délocalisé à Yaoundé

football

Compétitions africaines

Vers une extension exceptionnelle des délais d'engagement

Les Verts surprennent les Aigles de Carthage

L'indétrônable Equipe nationale

→ Après avoir égalé le record de 26 matches sans défaite que détenait la Côte d'Ivoire, dimanche écoulé après sa victoire sur le Mali, l'EN enchaîne sa 27^e rencontre sans défaite, ce vendredi en battant la Tunisie (2 - 0), l'une des meilleures équipes du continent africain, devenant ainsi la 1^{re} sélection en Afrique à aligner 27 matches sans défaite.

C'était, et tous les experts le soulignent, l'enjeu de ce duel, et l'objectif de la Tunisie, à savoir stopper l'Algérie et ses stars. Elle qui est sur une série de 12 matches sans défaite, et pourquoi pas, à l'occasion enchaîner par un nouveau match sans défaite et soigner leur nouveau record.

Indétrônable du sommet du football africain, les Fennecs continuent de s'affirmer et de l'affirmer à la fois en prenant en otage les Aigles de Carthage par un pressing haut, les empêchant de voler vers les quartiers du gardien M'bolhi.

Face à une telle situation, les Tunisiens n'avaient aucun choix que de rester en défense pour éviter d'encaisser. Il fallait que les deux joueurs qui connaissent bien la maison tunisienne débloquent la situation, en l'occurrence Belamri et Bellaïli, c'est eux qui ont donné du travail à la défense ce vendredi, et c'est eux qui sont à l'origine du but de Bounedjah. La stratégie mise en scène n'était pas celle qui allait clouer au



■ Les Verts toujours aussi forts.

(Photo > D.R.)

sol les Verts, qui allaient connaître leur première défaite tout en voulant être la première équipe à réussir à ôter le titre de la meilleure équipe du continent en lui faisant coller sa première défaite. Mais les Algériens viennent une nouvelle fois de faire déséquilibrer la défense des Tunisiens en leur postant (2-0) chez elle, à Radès en amical, ce qui lui permet d'enchaîner un 27^e match consécutif sans défaite.

Ce total permet à la bande à Djamel Belmadi d'effacer le record détenu par la Côte d'Ivoire (26 matches entre février 2011 et février 2013) pour enregistrer la plus longue série d'invincibilité de l'histoire du football africain. Un succès d'autant plus retentissant qu'il a été obtenu dans le contexte particulier d'un derby et sur le terrain d'une nation qui devance l'Algérie au classement FIFA (26^e contre 33^e).

Le match

A l'entrée, Belmadi engagea sur le terrain une équipe sans Bennacer et Guedioura face à des Tunisiens privés de Sassi et

Msakni. Les visiteurs prenaient très vite les choses en main et multipliaient les assauts dans le camp des locaux, complètement asphyxiés. Juste après une première alerte de Mahrez repoussée par Hassen, les Verts étaient récompensés de leur bonne entame. Sur un long ballon de Belamri, Bellaïli servait Bounedjah qui ouvrait le score d'une puissante demi-volée (0-1, 18^e). La redoutable «Oran-connexion» venait encore de frapper !

Ce que retient la presse africaine...

La presse évoque l'art et la manière dont les Verts ont réussi à battre leur adversaire, elle évoque une pression qui ne faiblissait pas, fait remarquer à juste titre un confrère avant d'évoquer ce coup franc que Mahrez qui officialise sa spécialité : «On savait qu'il allait la mettre au fond des filets, et puis il a cette manière de faire de justes calculs pour l'envoyer au fond, notamment en profitant de la fébrilité du mur tunisien qui s'effritent (0-2, 28^e)». Le trou était fait et les Aigles de Carthage avaient beau tenter de

riposter, M'bolhi restait vigilant pour détourner les tentatives de Khazri avant la pause puis de Rafia et Sliti au retour des vestiaires.

La seconde période

Les Verts connaissant une domination mettant en situation délicate le gardien tunisois. Petit-à-petit, les Algériens reprennent le contrôle de la balle pour s'imposer même après l'expulsion de Guedioura (87^e), tout juste entré en jeu. Les Fennecs continuent de faire le plein de confiance avant d'aborder les éliminatoires du Mondial-2022 en septembre 2021. Dans leur viseur désormais : les séries d'invincibilité records au niveau mondial détenues par l'Espagne (35 matches entre 2006 et 2009) et le Brésil (35 matches entre 1993 et 1996).

H. Hichem

A voir

- M6 : Pays-Bas - Ukraine à 20h
- BeIN Sports 2 : Angleterre - Croatie à 20h

La Der

Kouki (ESS) : «La crise financière doit être résolue dans les plus brefs délais»

L'entraîneur tunisien de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football) Nabil Kouki, a tiré la sonnette d'alarme quant à la crise financière qui secoue le club depuis le début de la saison, non sans craindre une influence négative sur l'équipe dans la course au titre.

«Le problème financier doit être réglé dans les plus brefs délais. Que ce soit joueurs ou staff technique, le temps est venu pour qu'on soit régularisés. La crise financière m'a poussé à gérer cette situation. Si le problème ne sera pas résolu dans les deux jours qui viennent, cela va influencer négativement sur le groupe, et on risque de perdre le titre», a indiqué Kouki dans un entretien accordé à la page officielle du club séti-

fien. Le technicien tunisien s'exprimait à l'issue de la victoire décrochée jeudi en déplacement face au Paradou AC (3-0), dans le cadre de la 25^e journée. Un succès qui permet à l'Entente de conforter sa position de leader avec 53 points, à sept longueurs provisoirement sur son dauphin la JS Saoura, en appel dimanche face au MC Alger. «C'est très difficile de ne pas percevoir son dû pendant 7 ou 8 mois, chacun de nous ont des familles à charge. Personnellement, je suis en train de souffrir en permanence, avec tous les problèmes que nous affrontons chaque semaine. Le titre ne se réalisera jamais avec des paroles seulement», a-t-il ajouté. Kouki n'a pas omis de lancer un message à la direction

pour essayer de «trouver des solutions», et permettre à l'ESS de sauver sa saison, d'autant qu'elle a été éliminée des deux autres épreuves : la Coupe de la Confédération et la Coupe de la Ligue professionnelle. «Nous jouons le titre, chacun de nous doit faire des sacrifices, y compris la direction, appelée plus que jamais à trouver des solutions pour nous permettre de continuer à travailler dans la sérénité.

Enfin, Kouki a salué la réaction de ses joueurs face au PAC : «Nous avons bien préparé cette rencontre, les joueurs ont fait preuve d'efficacité devant les buts. Cette victoire nous permet d'amorcer la dernière ligne droite dans la perspective du titre».